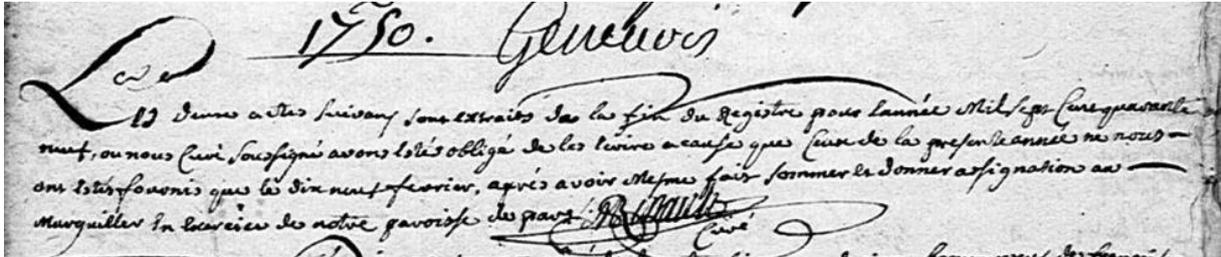


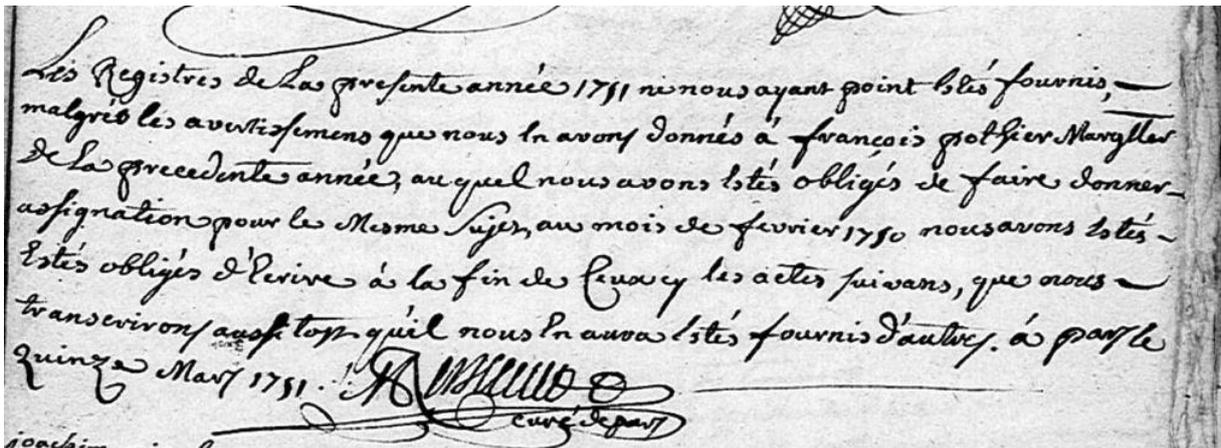


UN MARGUILLIER DE MAUVAISE VOLONTÉ 1749-1751



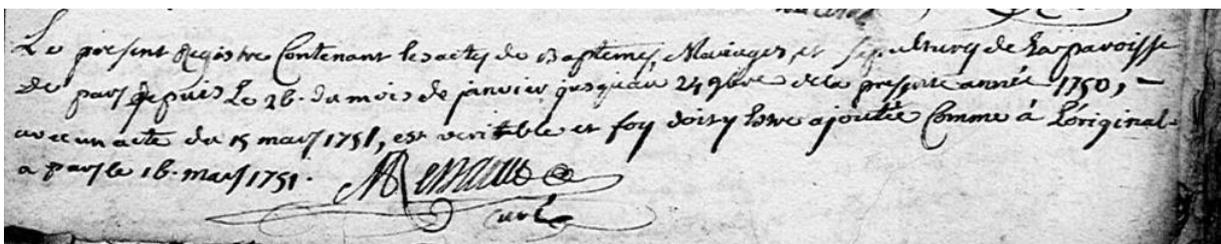
Le 1750. Genevois
 Les derniers actes suivants sont extraits de la fin du registre pour l'année Mil sept Cent quarante neuf, ou nous Curé soussigné avons Estés obligé de les Ecrire a cause que Ceux de la presente année ne nous ont Estés fournis que le dix neuf fevrier, après avoir Mesme fait sommer et donner assignation au Marguillier En exercice de notre paroisse de Pars.

Les derniers actes suivants sont extraits de la fin du registre pour l'année Mil sept Cent quarante neuf, ou nous Curé soussigné avons Estés obligé de les Ecrire a cause que Ceux de la presente année ne nous ont Estés fournis que le dix neuf fevrier, après avoir Mesme fait sommer et donner assignation au Marguillier En exercice de notre paroisse de Pars.



Les Registres de La presente année 1751 ne nous ayant point Estés fournis, malgré les avertissemens que nous lu avons donnés à françois pother Marguillier de La precedente année, auquel nous avons Estés obligés de faire donner assignation pour le Mesme sujet, au mois de fevrier 1750 nous avons Estés Estés obligés d'Ecrire à la fin de Ceux cy les actes suivants, que nous transcrivons aussi tost qu'il nous En aura Estés fournis d'autres. à pars le quinze Mars 1751.

Les Registres de La presente année 1751 ne nous ayant point Estés fournis malgré les avertissemens que nous lui avons donnés à françois pother Marguillier de La precedente année, auquel nous avons Estés obligés de faire donner assignation pour le Mesme sujet, au mois de fevrier 1750 nous avons Estés Estés obligés d'Ecrire à la fin de Ceux cy les actes suivants, que nous transcrivons aussi tost qu'il nous En aura Estés fournis d'autres. à pars le quinze Mars 1751.



Le present registre contenant les actes de baptêmes, Mariages et Sepultures de La paroisse de pars depuis Le 26 du mois de janvier jusqu'au 24 9bre de la presente année 1750, avec un acte du 15 mars 1751, est veritable et foy doit y estre ajoutée Comme à L'original a pars le 16 mars 1751.

Le present registre Contenant les actes de baptêmes, Mariages et Sepultures de La paroisse de pars depuis Le 26 du mois de janvier jusqu'au 24 9bre de la presente année 1750, avec un acte du 15 mars 1751, est veritable et foy doit y estre ajoutée Comme à L'original a pars le 16 mars 1751.

1751
Extraits de la fin du Registre de l'année mil sept Cent Cinquante et un
des baptêmes de L'Eglise paroissiale de S^t Hubert de pars ou
Claireuil, Lesquels n'ont pû Estre inscrits sur les presents Registres
parce qu'ils ne nous avoient pas Encore Estés fournis.

Extrait de la fin du Registre de l'année mil sept Cent Cinquante et un
des baptêmes de L'Eglise paroissiale de S^t Hubert de pars ou
Claireuil, Lesquels n'ont pû Estre inscrits sur les presents Registres
parce qu'ils ne nous avoient pas Encore Estés fournis.

Relevés par Elisabeth Huéber

Sources : Site des Archives de l'Aube, Généalogie, Etat civil des communes, Pars-les-Chavanges, 1741-1792, pages 31, 34, 34, 35/167